

# TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 153 | 22-28 mai 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

## DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 36 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

**23 mai** : La police a arrêté 65 personnes à travers le pays dans le cadre d'enquêtes sur les réseaux politiques kurdes. Le 25 mai, la police en a arrêté 32 autres.

**24 mai** : La police de Mersin a arrêté un homme du nom d'Oktay Avcu pour avoir déposé une plainte pénale contre le président.

## DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

## LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

**22 mai** : La police de cinq provinces a arrêté 17 personnes, dont des cadres du HDP, dans le cadre d'une enquête basée à Ankara sur les célébrations du Newroz.

**23 mai** : La police de cinq provinces arrête 24 personnes dans le cadre d'une enquête sur une ONG kurde de solidarité avec les familles de prisonniers politiques.

**24 mai** : La police d'Izmir a arrêté 11 personnes accusées de terrorisme en raison de leur participation à un événement électoral du Parti de la gauche verte (YSP).

**24 mai** : La police de Mardin a arrêté quatre personnes, dont des membres de la Confédération des syndicats révolutionnaires de Turquie (DİSK), pour des accusations liées au terrorisme.

**24 mai** : La police d'Izmir a arrêté cinq personnes en raison de leur participation à un événement commémoratif de gauche et des drapeaux qu'elles portaient lors de la manifestation.

**25 mai** : La police d'Istanbul a arrêté huit personnes qui protestaient contre la campagne électorale du ministre de l'Intérieur.

**26 mai** : La police d'Ağrı a brièvement détenu 35 personnes en raison de leur participation à une manifestation en 2014.

**26 mai** : Un tribunal d'Istanbul a condamné le dirigeant du HDP, Koray Türkay, à payer une amende en raison d'une manifestation.

**26 mai** : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter 14 personnes jugées pour avoir participé à une manifestation contre les disparitions forcées.

**27 mai** : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation pour demander justice pour les personnes disparues en garde à vue dans les années 1990, arrêtant 18 personnes.

## **LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS**

**23 mai** : Les procureurs ont inculpé l'ancienne députée du HDP Selma Irmak pour avoir insulté le président lors de propos tenus lors d'une émission télévisée en 2015, réclamant jusqu'à huit ans de prison.

**23 mai** : Un tribunal a prononcé une peine de 11 mois de prison avec sursis contre le journaliste Mustafa Mert Bildircin accusé d'avoir insulté le président dans un reportage qu'il a publié.

**24 mai** : La police a arrêté le journaliste kurde Ferhat Çelik.

**24 mai** : Les procureurs d'Ankara lancent une enquête sur la journaliste Yüstra Batıhan pour ses reportages sur les tremblements de terre.

**24 mai** : Les procureurs d'Istanbul ont ouvert une enquête sur 34 personnes, dont les journalistes Sevilay Yilman et Zübeyde Sarı, en raison de leurs publications sur les réseaux sociaux concernant les résultats des élections.

**25 mai** : Un tribunal d'Istanbul a condamné le journaliste Furkan Karabay à payer une amende en raison d'un reportage sur un ancien avocat du président.

**25 mai** : Un tribunal de Zonguldak a décidé de bloquer l'accès à trois reportages couvrant un incident présumé de maltraitance d'enfants dans la province.

**25 mai** : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à trois reportages couvrant des allégations selon lesquelles un certain nombre d'observateurs électoraux n'avaient pas reçu les documents nécessaires.

**25 mai** : Les autorités douanières turques ont refusé l'entrée à la journaliste basée en Suisse Irina Allemann qui s'est rendue en Turquie pour couvrir le second tour de l'élection présidentielle. La journaliste a révélé sur les réseaux sociaux qu'elle avait été interdite d'entrée en Turquie pour une durée de cinq ans.

**26 mai** : La police de Bingöl a arrêté six personnes accusées de diffuser de la propagande terroriste sur les réseaux sociaux.

**26 mai** : La police d'Istanbul a arrêté une personne pour avoir fait le geste de la main de l'opposition au passage du bus de campagne électorale du ministre de l'Intérieur.

**27 mai** : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à trois reportages couvrant des allégations de corruption impliquant des hauts fonctionnaires du ministère de la Santé.

**27 mai** : Les autorités de l'immigration décident d'expulser la rappeuse russe Asya Alizade au motif que ses vidéoclips encouragent la consommation de drogue.

**28 mai** : Un responsable électoral du parti au pouvoir à Istanbul a agressé physiquement et blessé la journaliste Fatoş Erdoğan qui couvrait l'actualité électorale.

**28 mai** : Les procureurs d'Istanbul ont ordonné la détention de cinq utilisateurs de médias sociaux en raison de leurs commentaires sur les élections.

**28 mai** : La police de Batman a arrêté au moins 20 personnes pour avoir fait le signe de la victoire aux partisans du parti au pouvoir qui célébraient les résultats des élections.

## **INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT**

**24 mai** : Les procureurs de Mersin ont ordonné la détention d'un homme du nom d'Oktay Avcu pour avoir déposé une plainte pénale contre le président.

## **MINORITÉ KURDE**

**22 mai** : Un tribunal de Diyarbakır a condamné la politicienne kurde Gülşen Özer à 15 ans de prison pour deux accusations distinctes liées au terrorisme.

**22 mai** : La police de cinq provinces a arrêté 19 personnes, dont des cadres du HDP, dans le cadre d'une enquête basée à Ankara sur les célébrations du Newroz.

**23 mai** : La police a arrêté 65 personnes à travers le pays dans le cadre d'enquêtes sur les réseaux politiques kurdes. Le 25 mai, la police en a arrêté 32 autres.

**23 mai** : Les procureurs ont inculpé l'ancienne députée du HDP Selma Irmak pour avoir insulté le président lors de propos tenus lors d'une émission télévisée en 2015, réclamant jusqu'à huit ans de prison.

**23 mai** : La police de l'aéroport de Diyarbakır a arrêté le musicien kurde Şêrko Kanîwar à son arrivée d'Allemagne. Kanîwar a été relâché le lendemain.

**24 mai** : La police de Mardin arrête 11 personnes dans le cadre d'une enquête sur le réseau jeunesse du HDP.

**24 mai** : La police de Manisa a effectué des perquisitions à domicile pour arrêter les politiciennes kurdes locales Gülsüm Tozan, Ayşe Karagöz et Kardelen Çetin. Les détenues ont été libérées le 26 mai.

**24 mai** : La police d'Izmir a arrêté 11 personnes accusées de terrorisme en raison de leur participation à un événement électoral du Parti de la gauche verte (YSP).

**24 mai** : La police de Gaziantep a arrêté quatre personnes, dont des politiciens kurdes locaux.

**24 mai** : La police a arrêté le journaliste kurde Ferhat Çelik.

**26 mai** : Un tribunal de Diyarbakır a condamné le politicien kurde Feridun Çelik à six ans et trois mois de prison pour des accusations liées au terrorisme.

**26 mai** : Un tribunal de Van a condamné le politicien kurde Rojbin Çetin à 10 ans de prison pour des accusations liées au terrorisme.

**28 mai** : Les partisans du parti au pouvoir qui se sont rassemblés devant le palais présidentiel pour le discours de victoire électorale du président ont crié des slogans exigeant l'exécution du dirigeant kurde emprisonné Selahattin Demirtaş.

**28 mai** : Un bureau de district du HDP a été vandalisé par des individus non identifiés qui ont écrit des slogans racistes sur les murs.

## CONDITIONS CARCÉRALES

**22 mai** : Une prison d'Eskişehir a bloqué l'orientation vers l'hôpital du détenu malade Devrim Ayık en raison de son refus de se soumettre à une fouille buccale.

**23 mai** : Kamil Turanoğlu, un détenu incarcéré à Elazığ, a perdu la vie à l'hôpital après avoir subi une crise cardiaque derrière les barreaux.

## RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

**25 mai** : Les pompiers qui sont intervenus dans l'incendie d'une maison à Istanbul ont retrouvé le cadavre de Tahir Khan, un citoyen pakistanais de 42 ans. Des reportages dans les médias ont indiqué que Khan avait été assassiné avant l'incendie et qu'il avait été retrouvé les mains liées.

**27 mai** : Les autorités de l'immigration décident d'expulser la rappeuse russe Asya Alizade au motif que ses vidéos encouragent la consommation de drogue.

## TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

**22 mai** : Une prison de Düzce place le détenu amputé Sinan Turmaz dans une cellule individuelle.

**22 mai** : Les gardiens de la prison d'Eskişehir ont fouillé à nu la détenue Nagehan Yüksel qui avait été transférée d'une autre prison d'Istanbul. L'administration pénitentiaire a confisqué une lettre écrite par Yüksel au sujet de l'incident et a lancé une enquête disciplinaire à son encontre.

**23 mai** : A Mersin, la police a maltraité une personne nommée Özkan Yalçın lors d'une descente à son domicile.

**25 mai** : Metin Sucu, un homme détenu dans le cadre d'une enquête sur la maltraitance d'enfants à Zonguldak, a perdu la vie alors qu'il était en garde à vue. Un témoignage oculaire a affirmé que Sucu avait été torturé à mort. Trois policiers ont été arrêtés en lien avec l'incident.

**25 mai** : Les médias ont révélé que Duygu Koral, une détenue décédée dans une prison de Kocaeli dans des circonstances suspectes en mars 2023, avait subi des violences avant sa mort. Selon les rapports, le corps de Koral portait des marques de violence physique. Elle aurait également dit à sa mère lors de leur dernière conversation téléphonique qu'elle subissait des violences.